

## Comprendre votre facture 2019

Retrouvez sur notre site [armorique.msa.fr](http://armorique.msa.fr), toutes les informations relatives à votre appel de cotisations 2019

**Dans la rubrique Vous êtes > Exploitant > Cotisations des exploitants > Émission annuelle des cotisations non salariés agricoles 2019**

## Le règlement de votre facture

Votre facture est à payer pour le **29 novembre 2019**.

Si vous avez des difficultés pour régler cette facture, nous vous invitons à solliciter, dès réception, un étalement de votre solde à payer :

- en téléchargeant l'imprimé [Demande de plan de paiement](#) sur notre site internet
- en contactant la MSA d'Armorique au 02 98 85 79 79

Si le mode de paiement de vos cotisations sociales est le prélèvement automatique, votre demande d'étalement devra nous parvenir de préférence à la réception de la facture et en dernier lieu **impérativement avant le 20 novembre 2019**. Pour faciliter la prise en compte rapide de votre demande, nous vous conseillons de la transmettre à l'adresse [contact@armorique.msa.fr](mailto:contact@armorique.msa.fr)

## Info : A-VALOIR

### Versement d'un A-VALOIR sur le montant des cotisations :

Si vous souhaitez effectuer ce versement, le paiement de l'A-VALOIR est à adresser à votre caisse de MSA dans la limite de 75 % du montant des dernières cotisations légales appelées. Il doit impérativement intervenir **avant le 31 décembre de l'année en cours** pour que l'A-valoir soit pris en compte l'année suivante. Aussi, nous vous invitons dès maintenant à télécharger le formulaire sur notre site internet.

## Vos services en ligne

« Mes services pro en ligne » vous permet d'accéder à votre dossier MSA en toute sécurité et d'effectuer à tout moment vos démarches

- Déclarer mes revenus professionnels
- Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- Estimer mes cotisations
- Régler mes factures
- Demander mon attestation professionnelle
- Consulter mon relevé parcellaire
- Effectuer un changement de situation : demande ou dénonciation de l'option d'assiette annuelle, déclaration de changement de régime fiscal, demande d'affiliation ou radiation des aides familiaux, déclaration ou clôture d'activité, demande ou dénonciation de l'option déduction de la rente du sol.

Vous êtes avertis rapidement par mail des dernières informations mises à disposition par la MSA dans votre espace internet sécurisé : appels provisionnels, échéanciers de paiement, versement de prestations.

Inscrivez-vous à **Mon espace privé MSA et pensez à mettre à jour vos coordonnées en cas de changement d'adresse (postale ou mail)**.

Besoin d'aide pour vous inscrire, vous connecter ou utiliser un service en ligne ?

Contactez l'assistance Internet au **02 31 25 39 33**